

[Texte]

One is clause 24, which Mr. Volpe has brought up. This clause is very similar to the Canadian Heritage Language Institute. The Public Trustee of Ontario wrote to us on this, and we had quite an extensive legal opinion about this. I am sure that if we looked at that legal opinion then it applies in this case too. We spent a bit of time talking about it at that time.

The second thing is on the appointments we have spent some time in discussing here today. The Prime Minister also has put forth a very open format to have all Order in Council appointments reviewed with résumés of people. I think that to have the minister consulting with the great multicultural community and to have these people serving at great personal expense to themselves is a tremendous service. People who serve on these boards actually provide the service, and they need to be commended. They can be reviewed by all the committees on their qualifications, but so very few people are actually called to any committee to review their qualifications. Obviously they are very qualified, or they probably would have been called before a committee.

[Traduction]

Le premier, soulevé par M. Volpe, concerne l'article 24. Cet article est très proche des dispositions concernant l'Institut des langues du patrimoine multiculturel canadien. Le Curateur de l'Ontario nous a écrit à ce sujet et nous avons obtenu une opinion juridique très détaillée sur la question. Je suis certaine qu'elle s'applique aussi au cas présent. Nous en avons assez longuement parlé à l'époque.

La seconde question a trait aux nominations dont nous avons déjà assez abondamment parlé aujourd'hui. Le premier ministre a également proposé une formule très libre au terme de laquelle toutes les nominations par décret seraient accompagnées du curriculum vitae des intéressés et feraient l'objet d'un examen. J'estime que la consultation entre le ministre et la grande communauté multiculturelle et le fait que ces personnes acceptent de servir malgré les frais personnels considérables que cela représente pour elles, constituent une situation remarquable. Ce sont les personnes qui sont membres de ces commissions qui fournissent le service, et elles méritent d'en être félicitées. Leurs compétences peuvent être vérifiées par tous les comités, mais elles sont très rares, celles qui sont convoquées devant un comité pour que celui-ci examine leurs titres et qualités. Ce sont manifestement là des personnes compétentes, sans quoi elles auraient probablement été convoquées devant un comité.

• 1700

I want to commend the minister on the appointments he has made to the advisory committee. I think it is an excellent advisory committee, and I know those same kinds of appointments will flow when this foundation is established.

The Chairman: Mr. Minister, Madam Serafini and Madam Wellington, thank you for appearing before the committee.

Mr. Weiner: Mr. Chairman and members, thank you very much.

The Chairman: Colleagues, we have a few housekeeping matters to take care of. I propose to dispose of these in the next five minutes.

You advised the chair last time about the witnesses you wanted to have here. On your instructions, the chair has asked the clerk to contact possible witnesses. You have before you a schedule that begins today.

On Wednesday, October 10, at 4.30 p.m., Inspector James Potts was to have appeared. Inspector Potts is not going to be able to make it at this time because they want a written invitation to him. I have dispatched the clerk to send a facsimile, which he did this afternoon, and the official copy is to follow tomorrow. I hope this meets with your agreement. When we hear when Mr. Potts will be available, I will slot him in on your behalf.

You will notice that tomorrow afternoon we will be meeting with Dr. Peter Li of Saskatchewan. We have openings on Thursday, and you will be notified if there is to be a meeting at that time.

Je tiens à féliciter le ministre des nominations qu'il a faites au comité consultatif. Ce comité me paraît excellent et je sais que les nominations seront d'une qualité égale lorsque cette Fondation sera constituée.

Le président: Monsieur le ministre, madame Serafini et madame Wellington, je vous remercie d'avoir bien voulu comparaître devant notre comité.

M. Weiner: Monsieur le président et membres du comité, merci beaucoup.

Le président: Mes chers collègues, nous avons quelques questions de régie interne à régler. Je vous propose de le faire au cours des cinq prochaines minutes.

La dernière fois, vous avez indiqué au président quels étaient les témoins que vous vouliez entendre. Sur vos instructions, celui-ci a demandé au greffier de prendre contact avec eux. Vous avez devant vous un calendrier commençant à la date d'aujourd'hui.

L'inspecteur James Potts devait comparaître le mercredi 10 octobre, à 16h30. Il ne pourra cependant pas le faire car on exige qu'on lui fasse parvenir une invitation écrite. J'ai chargé le greffier de lui en transmettre une par télécopieur, ce qu'il a fait cet après-midi; l'exemplaire officiel suivra demain. J'espère que vous êtes d'accord. Lorsque nous saurons quand M. Potts sera disponible, je lui réserverai une heure en votre nom.

Vous noterez que, demain après-midi, nous rencontrerons M. Peter Li, de la Saskatchewan. Nous avons du temps de libre, jeudi, et vous serez prévenus s'il doit y avoir une réunion à ce moment-là.